

Communiqué de presse : Suisse/transports

Lausanne, le 14 janvier 2010

Tarifs des transports publics/CFF

La FRC plaide pour la transparence et une politique ambitieuse

L'Union des transports publics prévoit une augmentation des tarifs des billets et des abonnements de 6,4% en moyenne pour fin 2010. Soit près de deux fois la hausse enregistrée en 2008. La FRC réclame une totale transparence sur les raisons de l'ampleur de cette hausse avant de se prononcer définitivement. Des solutions de financement doivent être trouvées ailleurs que dans le porte-monnaie des usagers, surtout en période de crise.

Jusqu'à 20% pour l'abonnement demi-tarif pour 2 ans, la décision de l'Union des transports publics (UTP) est lourde de conséquences pour le pouvoir d'achat des Suisses. Surtout dans un domaine où ils sont totalement captifs. En tant que fournisseur de service public, l'UTP doit plus que jamais faire preuve de retenue compte tenu des difficultés économiques actuelles. C'est aujourd'hui que le chômage frappe de plein fouet, plus encore qu'au printemps dernier, que les ménages doivent être soutenus.

Etant donné l'ampleur des hausses annoncées, la FRC exige la plus grande transparence dans les raisons qui ont motivé cette décision. Monsieur Prix doit en effet encore se prononcer. Il est primordial qu'il puisse le faire en toute connaissance de cause et qu'il ne se retrouve dans la situation de son prédécesseur, Rudolph Strahm en 2007, qui avait braqué les projecteurs sur le manque de transparence dans la fixation des tarifs ferroviaires et le manque de données comparatives suffisantes.

Ceci d'autant plus qu'un des motifs de la dernière hausse avait été l'évolution de l'indice des prix, ce même indice qui a été, en 2009, négatif pour la première fois depuis 50 ans.

L'utilisateur des transports publics ne doit pas à lui seul payer le prix d'investissements plus que nécessaires, il est vrai, dans le domaine tant de l'infrastructure que du matériel roulant. D'autres solutions doivent être trouvées pour que les tarifs restent suffisamment attractifs. La Confédération doit poursuivre une politique des transports ambitieuse malgré les restrictions budgétaires. C'est un pari à faire aujourd'hui pour la mobilité, l'économie et l'environnement de demain. A cet effet, la FRC soutient par exemple l'initiative de l'ATE qui prévoit une redistribution des taxes sur les carburants pour moitié entre le rail et la route. Les CFF doivent également assumer leur part d'investissements. La FRC rappelle qu'ils ont enregistré des bénéfices «réjouissants» ces deux dernières années sur le segment du trafic voyageurs.

Informations complémentaires :

FRC : Mathieu Fleury, secrétaire général, 021 331 00 90

FRC : Nadia Thiongane, économiste, 021 331 00 90